

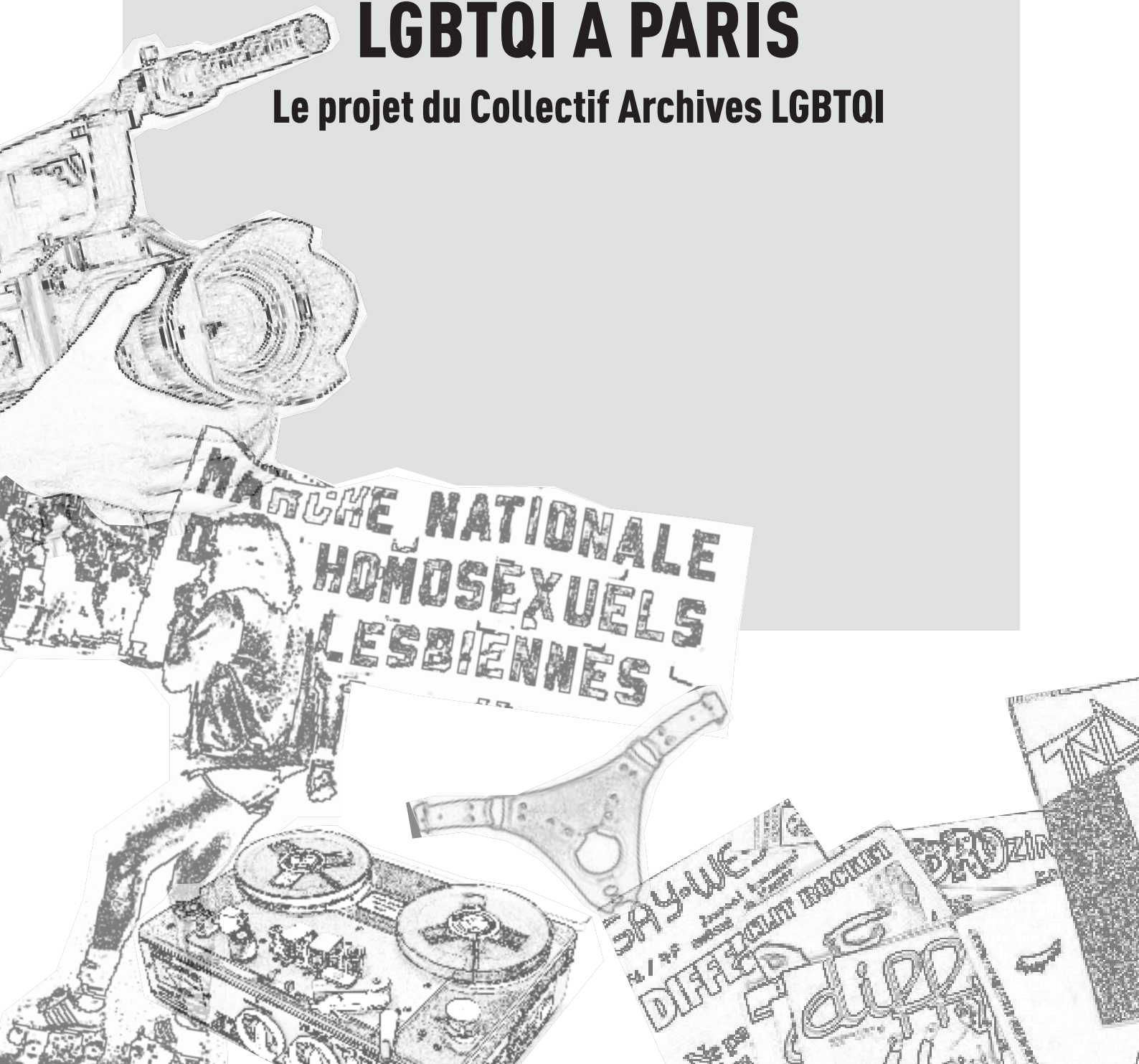


DOSSIER DE PRESSE

Paris, lundi 3 juin 2019

LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

Le projet du Collectif Archives LGBTQI



SOMMAIRE

1 POURQUOI DES ARCHIVES LGBTQI ?	5
Elles sont spécifiques	5
Elles favorisent l'autonomie, la créativité et la démocratisation	5
2 RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS	7
Le défi se relève avec la communauté et le Collectif Archives LGBTQI	7
La règle des 4 C : la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de l'archive	7
Une éthique participative, la création d'un lieu communautaire et intégré	8
Une philosophie de l'archive et du patrimoine actuelle et vivante	9
Les 8 missions du Centre d'Archives LGBTQI	10
Les publics	12
Une mise en œuvre progressive	12
Un Centre écologique et durable	13
3 COMMENT LE COLLECTIF AGIT ?	14
Fonctionnement	14
Actions réalisées et en cours	14
Les actions à venir	16
4 POURQUOI ÇA COINCE ?	17
Le modèle archivistique français : une responsabilité particulière	17
Un appel à projet Institutions/Mairie de Paris inacceptable	19
CONTACTS PRESSE	23



Dix-huit ans d'attente. En 2001, la Mairie de Paris faisait la promesse d'œuvrer à l'ouverture d'un Centre d'Archives LGBT. Il y a deux ans, à l'occasion de la sortie du film « 120 Battements par minute », l'urgence d'une telle structure a renouvelé les espoirs et rassemblé un groupe de volontaires qui, depuis, n'a cessé de travailler et de faire pression pour que ce rêve devienne réalité. Face à la lourdeur administrative, les tentations de diviser les militants et les chercheurs, la mobilisation reste intacte pour renverser un calendrier politique qui recule sans cesse, comme beaucoup de revendications essentielles pour notre communauté, comme l'accès à la PMA pour les couples de lesbiennes ou les droits pour les personnes transgenres.

Notre société refuse encore et toujours notre histoire. Elle dédaigne notre apport culturel, sexuel et politique. Elle ne reconnaît pas celles et ceux qui ont consacré leur vies pour le bien commun, pour lutter contre l'homophobie. Ce mépris est bien réel. Mais nous ne lâcherons pas. Cette mémoire est la nôtre, nous devons la présenter et la développer. Elle ne se fera pas sans nous. Rejoignez-nous.

Didier Lestrade,
Journaliste et écrivain.



Je me souviens de débats sur le PACS à la télévision en 1999 où on voyait : un psychiatre, un prêtre, un homme politique et un journaliste.

Mais pas de concerné-e-s.

Je me souviens, plus récemment, de débats sur la PMA où on voyait : une représentante de la manif pour tous, une femme politique, un psychologue et un philosophe-de-plateau-télé.

Mais pas de concerné-e-s.

Idem, dans les années 80 quand on parlait des gays et du SIDA.

Idem, encore parfois, aujourd'hui même, quand on parle des trans et intersexes.

Quand j'ai découvert les archives du ZOO, du FHAR, quand j'ai vu, reproduites en A4 à la photocopieuse et juste scotchées au local d'Acceptess-T, toutes les affiches des Existrans depuis la création de cette marche, quand j'ai vu la vidéo d'Act-Up qui met une capote géante sur la Concorde :

J'ai pleuré.

Et je me suis senti moins seul, et plus fort, et plus fier, et plus en capacité de prendre le relais.

Je veux aujourd'hui pouvoir aller quelque part pour regarder ces images et lire ces textes que je connais et ne connais pas encore. Et pouvoir dire à tou-te-s les jeunes trans, lesbiennes, gays et intersexes qui m'écrivent chaque jour, parfois en grande détresse parce qu'ils se sentent isolé-e-s : « Va aux archives ».

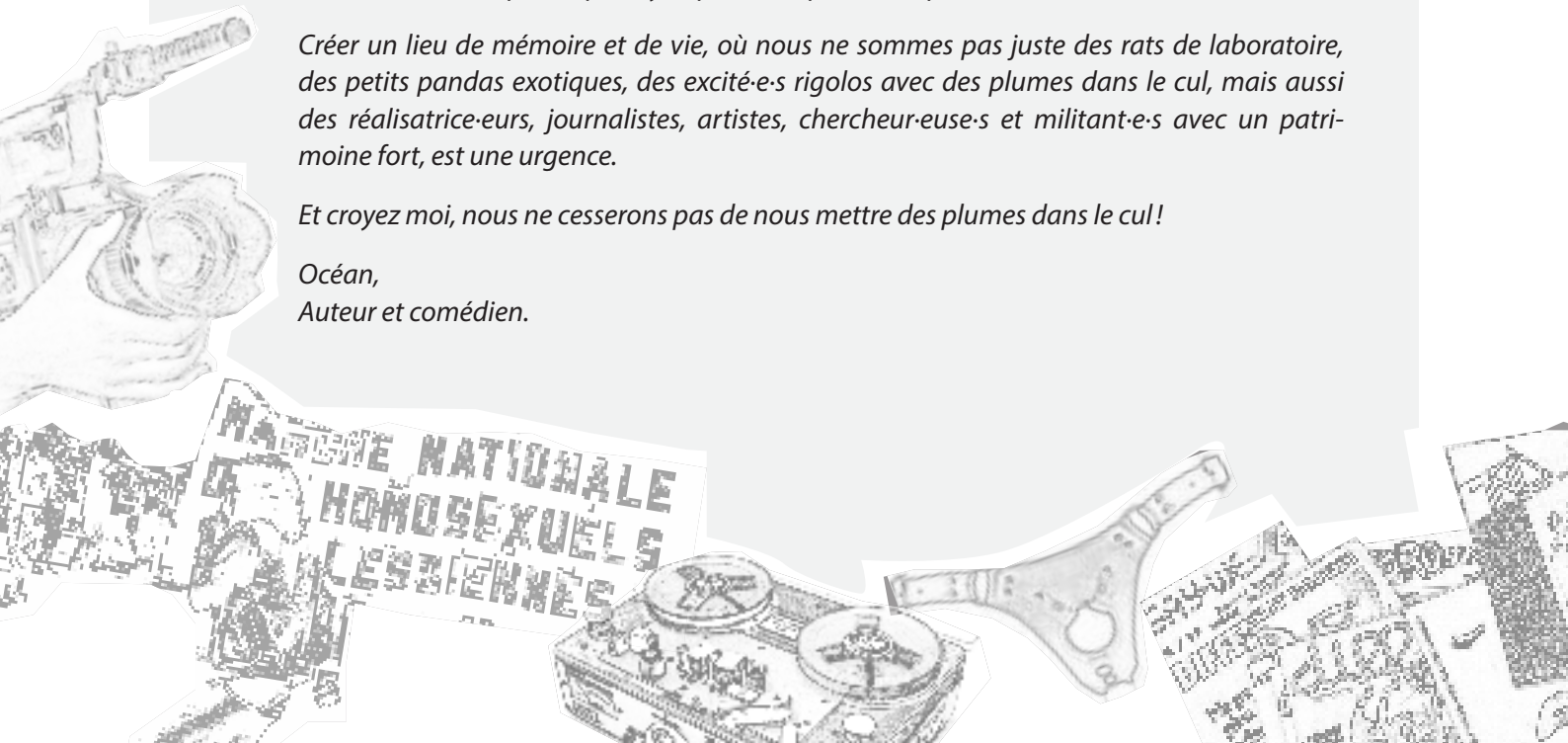
Nourris-les. On est plein, ça fait longtemps. Ta vie compte, nos vies comptent et c'est parce qu'elles comptent qu'on a un endroit à nous, pour nous, et pour tou-te-s celles et ceux qui veulent en savoir plus et sont prêt-e-s à écouter.

Je sais à quel point il est nécessaire de s'emparer de nos histoires individuelles et de notre histoire collective, parce qu'il n'y a que nous qui savons parfaitement les dire et les raconter.

Créer un lieu de mémoire et de vie, où nous ne sommes pas juste des rats de laboratoire, des petits pandas exotiques, des excité-e-s rigolos avec des plumes dans le cul, mais aussi des réalisatrice-urs, journalistes, artistes, chercheur-euse-s et militant-e-s avec un patrimoine fort, est une urgence.

Et croyez moi, nous ne cesserons pas de nous mettre des plumes dans le cul !

Océan,
Auteur et comédien.



1 POURQUOI DES ARCHIVES LGBTQI ?

5

Le Collectif Archives LGBTQI est né en septembre 2017 à l'initiative d'Act Up-Paris après la sortie du film 120 battements par minutes. Il rassemble plus de 100 personnes et des associations dont le Centre LGBTQI Paris Île-de-France, Fières, Médusa, SOS homophobie, l'Inter-LGBT et Act Up-Paris. Tous les profils professionnels de l'archivistique et de la documentation y sont représentés, aux côtés d'historien-ne-s, de chercheur-euse-s et d'étudiant-e-s, de collectionneur-euse-s, de professionnel-le-s de la gestion de projets et de militant-e-s. Il mène le travail de réflexion, de proposition et de mobilisation pour que Paris dispose d'un Centre d'Archives LGBTQI. Le Collectif Archives LGBTQI co-construit les archives avec la communauté dans toutes ses composantes dans une démarche ouverte et inclusive.

Elles sont spécifiques

Comme pour toutes les archives des minorités, leur traitement par les services d'archives institutionnelles les expose à la dépossession, l'invisibilisation, à des représentations déformées et un tri inadapté aux critères des personnes concernées.

Concernant les archives LGBTQI, cela est dû au poids du point de vue normatif ou hétérocentré des auteur-e-s majoritaires. Les archives publiques en sont un bon exemple : leur corpus est essentiellement constitué des archives de la police, de la justice, de la médecine et de la psychiatrie qui sont celles de la criminalisation, de la pathologisation des femmes et des minorités sexuelles et de genre du XIX^e siècle à nos jours.

C'est pourquoi le Collectif revendique une gestion communautaire de ses archives, comme d'autres minorités et communautés le font déjà : les Archives, Recherches, Cultures LesbienNES (ARCL), Le Mémorial de la Shoah, L'Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (ARAM) et la plupart des archives féministes.

Elles favorisent l'autonomie, la créativité et la démocratisation

Depuis les années 70 et avec la lutte contre le sida, les minorités sexuelles et de genre formulent pour leurs archives des propositions à la fois originales et adéquates. Cela passe notamment par le renversement d'expertise qui place les minorités en position d'expert-e-s de leurs propres vies. Personne ne peut mieux raconter l'histoire de leurs luttes, passées ou en cours, pour sortir de l'invisibilisation que les personnes LGBTQI. Personne ne peut mieux expliquer leurs cultures au sens large du terme et ses codes. Personne ne peut mieux témoigner à leur place de leurs mémoires et faire leur histoire.



POURQUOI DES ARCHIVES LGBTQI ?

6

Le traitement des archives minoritaires par les institutions peut être source d'oppression et d'exclusion mais les archives sont aussi source de réappropriation, d'émancipation, d'autonomie et de créativité. Les archives minoritaires sont aussi des supports pour la recherche et la production des savoirs, l'affirmation personnelle et culturelle et la lutte contre les discriminations.

Depuis le XIX^e siècle qui a consacré l'histoire comme discipline attirée des archives pour construire le récit national et universaliste à la Michelet, de nouvelles disciplines et de nouveaux acteur·rice·s sont venu·e·s s'ajouter à la liste des usager·ère·s de l'archive. Il s'agit de l'anthropologie, des études féministes, des études de genre et des sexualités, des études post-coloniales et décoloniales – disciplines qui portent un regard critique sur les pratiques traditionnelles de l'archive, sources de violences. Il s'agit aussi de militant·e·s, de curieux·euses et de passionné·e·s, de personnes LGBTQI, de réalisateur·rice·s, d'artistes, de performeur·euse·s et de commissaires d'expositions. Les usages des archives sont plus nombreux en raison des possibilités offertes par le numérique. De nouvelles formes de publicisation (expos immersives, podcasts, ateliers) et de valorisation ont également fait leur apparition. Tout cela témoigne d'un rapport renouvelé à l'archive, moins élitiste, plus large, plus inclusif et plus démocratique.

La gestion communautaire des archives

- * Les archives audiovisuelles de la militance trans, collectées par l'association Medusa (Paris, depuis 2005)
- * Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (Paris, depuis 1982)
- * Archives du féminisme (Angers, depuis 2000)
- * Le Conservatoire des archives et des mémoires LGBT géré par l'association Académie Gay et Lesbienne (Vitry-sur-Seine, depuis 2002).
- * Le fonds d'archives et de documentation de la bibliothèque du Centre LGBTI (Lyon, depuis 2017).
- * Le fonds de l'association Mémoires des Sexualités (Marseille, depuis 1989).
- * Le Centre de la GLBT Historical Society (San Francisco, depuis 1985).
- * Les Lesbian HerStory Archives de Brooklyn (New York, depuis 1975).
- * Le Schwules Museum (Berlin, depuis 1985)
- * L'International Homo/Lesbian Information center and Archive (IHLIA), (Amsterdam, depuis 1999).
- * Le Centro di documentazione Flavia Madaschi (Bologne, depuis 1983).



2 RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

7

Le défi se relève avec la communauté et le Collectif Archives LGBTQI

Le Collectif Archives LGBTQI s'est attelé au travail nécessaire de co-construction du Centre avec la communauté LGBTQI. Partant des besoins de la communauté qu'elle est à même d'identifier et des pratiques archivistiques des Centres existants, son projet respecte la règle des 4 C pour le futur Centre qui sera communautaire et autonome à l'image des autres Centres.

La règle des 4 C : la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de l'archive

La Collecte

Réalisée par un Centre communautaire et autonome, elle génère la confiance, la diversité des fonds et des supports ainsi que leur réunion en un seul lieu.

La Conservation

Le traitement des archives (tri, classement, indexation, numérisation) se fait sur place, dans un Centre pourvu d'espaces de stockage et de conservation appropriés, ce qui évite la dispersion et le morcellement des fonds dans des lieux différents. Le tri s'y fait à partir de critères qui sont définis par la communauté et les personnes concernées, et non ceux des institutions patrimoniales généralistes, beaucoup plus exclusifs. Le traitement des archives repose sur la mise en place d'un thésaurus LGBTQI, construit par la communauté, qui permet de décrire plus finement les archives.

La Consultation

Elle se fait dans une salle dédiée avec l'aide des archivistes et des documentalistes LGBTQI. Elle est le véritable poumon du Centre et elle pallie la désertion des salles de consultation dans les services d'archives institutionnelles qui est l'un des effets pervers de la mise à disposition sur support numérique.



RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

8

La Communication

Pour vivre, les archives doivent circuler le plus possible. Mises à disposition au Centre d'Archives, elles sont aussi communicables et valorisables à l'extérieur. La compétence communautaire, qui permet par exemple d'identifier rapidement et de manière exhaustive les personnes présentes sur une photographie ou une vidéo de manifestation, est un gain irremplaçable. Elle permet également de réduire les délais de communicabilité des différents documents et des objets, d'autant que nombre d'archives LGBTQI sont classées « archives sensibles » par les institutions et la réglementation sur la protection de la vie privée lorsqu'elles traitent de la sexualité, de la santé et de l'appartenance politique. Concernant la valorisation, elle se traduit par une programmation culturelle riche et variée avec des expositions, des expériences mémorielles et de réactivation des archives, des projections-débats et des actions éducatives en direction de tous les publics.

En résumé, la règle des 4 C permet de maîtriser la chaîne de l'archive dans son ensemble et d'accroître la remise en circulation des archives y compris en dehors du Centre pour des expositions, des collaborations scientifiques et toute forme de diffusion, de mise à disposition et de valorisation. Sans les 4 C, on ne dispose pas de l'unité de lieu et de temps qui fait vivre collectivement les archives collectées et conservées par les personnes concernées.



Une éthique participative qui nécessite la création d'un lieu communautaire et intégré

Les archives sont toujours le résultat d'une fabrication. Dans un Centre d'Archives LGBTQI doivent se créer des relations de confiance uniques. Celles qui existent entre le Centre et les donateurs.trices, les usager-ère-s d'archives et les membres de la communauté qui peuvent participer à la fabrication des archives. Elles et ils ne sont pas simplement des donateur-trice-s ou des sources d'archives mais des « foyers d'archives » avec qui le Centre co-construit les fonds, leur valorisation et décide des actions à mener.

Tous ces besoins et ces fonctions font qu'un Centre d'Archives LGBTQI correspond toujours à la création d'un lieu spécifique. Il ne s'agit pas d'intégrer des institutions ou des Centres pré-existants non communautaires où nos missions seraient entravées ou empêchées. La répartition traditionnelle par support que pratiquent les institutions (les documents aux Archives nationales, les objets dans des musées, les archives audiovisuelles à l'INA et les livres dans les bibliothèques) n'y est plus pertinente.



RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

9

Un Centre en phase avec une philosophie de l'archive et du patrimoine actuelle, vivante et ouverte

Nous défendons une culture de l'archive moderne et participative. C'est celle de l'archive vivante. Elle se nourrit des expériences et des solutions éprouvées par les Centres d'Archives LGBTQI existants. Elle tient compte des problématiques spécifiques et des projets d'archives minoritaires y compris féministes. Cette philosophie est particulièrement attentive aux usages de l'histoire et à la dimension politique de l'archive. L'archive est vivante quand elle place l'archive du côté... des vivants, partout et entre toutes les mains. Elle n'est pas élitiste. Elle n'est pas réservée aux universitaires. En témoigne le vocabulaire développé par le Collectif : les fonds sont aussi des « foyers d'archives », les archivé-e-s de « archiv-acteur·trice-s » et des « archi-vivant-e-s ».

Notre culture de l'archive s'inscrit dans le droit fil des évolutions récentes qu'a connu la notion de patrimoine ces dernières années, notamment sous l'impulsion de l'Unesco et du Conseil de l'Europe.

Le patrimoine selon l'UNESCO et la Convention de Faro

Selon l'article 3 de la convention de Faro (Conseil de l'Europe, 2015) : « une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures. »

Selon l'article 2 de la convention de l'Unesco sur le Patrimoine culturel immatériel de 2003, « le patrimoine culturel immatériel désigne les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ».

L'article 12 (accès au patrimoine culturel et participation démocratique) invite « à reconnaître le rôle des organisations bénévoles à la fois comme partenaire d'intervention et comme facteur de critique constructive des politiques du patrimoine culturel ».



RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

10

La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco de 2003, ratifiée par la France en 2006, insiste sur le « respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés ». Avec la convention de Faro de 2005, le Conseil de l'Europe met l'accent sur le rôle des « communautés sources » et sur la nécessité « d'une meilleure synergie de compétences entre tous les acteurs publics, institutionnels et privés concernés avec les communautés patrimoniales ». Les LGBTQI font partie des « communautés sources » qui doivent être associées sur un pied d'égalité aux processus patrimoniaux.

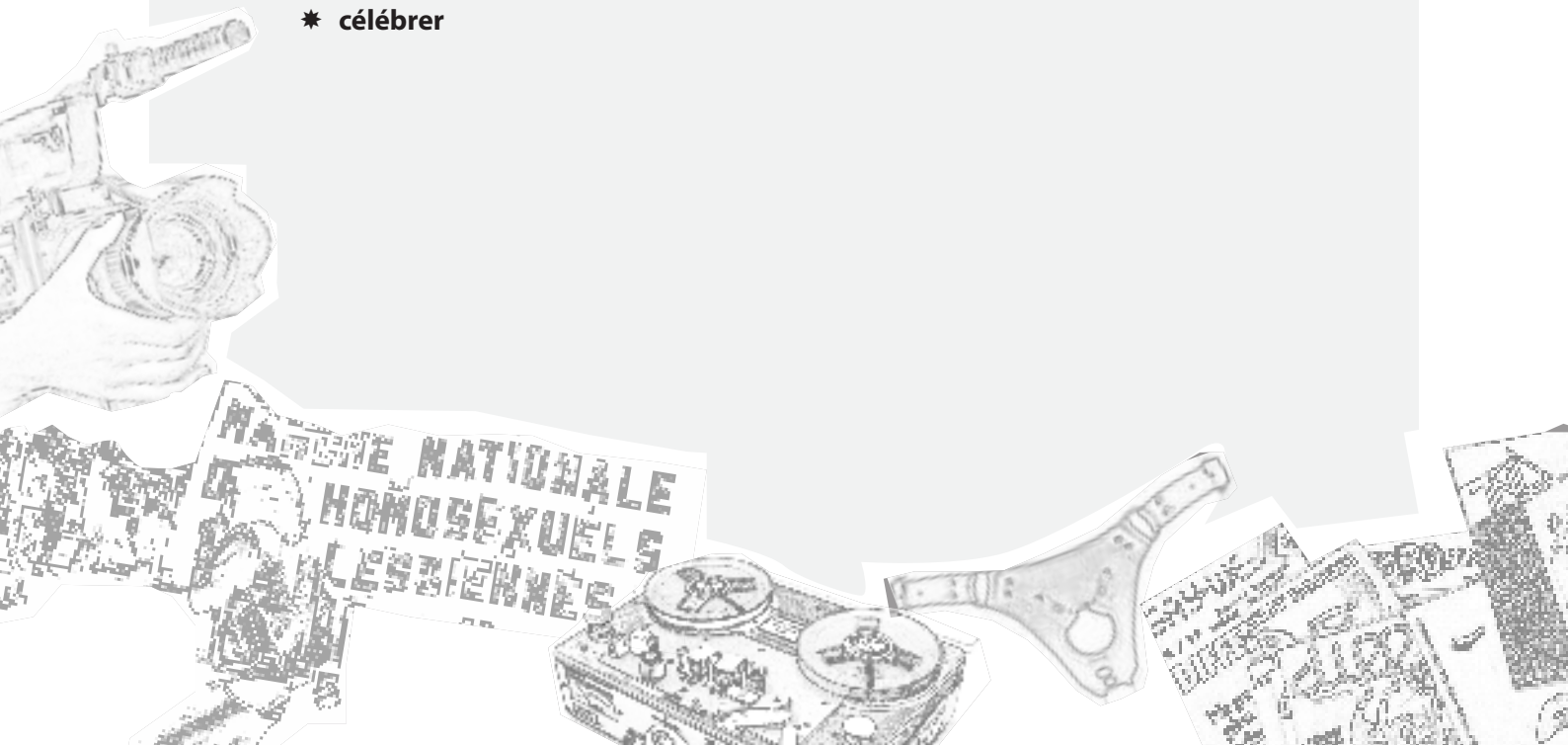
La vision du Collectif Archives LGBTQI s'inscrit dans ces nouvelles logiques culturelles, qui redonnent aux communautés un rôle central dans l'identification, la gestion et la transmission de ce qui pour elles fait leur héritage culturel. Le patrimoine collectif n'en devient que plus inclusif.

Cette philosophie de l'archive met l'accent sur l'indépendance et l'auto-gouvernance. Elle s'inscrit dans une vision plus démocratique, moins verticale et plus autonome, qui n'est pas comprise ou admise par les politiques institutionnelles françaises.

Les 8 missions du Centre d'Archives LGBTQI

De cette philosophie de l'archive vivante découlent les 8 missions du Centre d'Archives LGBTQI :

- * résister à l'effacement
- * sauvegarder les traces, les luttes et le détail des vies ordinaires
- * transmettre les mémoires et les cultures LGBTQI
- * faire histoire
- * valoriser
- * former et éduquer
- * lutter contre les discriminations
- * célébrer



RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

Le Centre doit être un lieu autonome qui intègre, dans un site unique et de manière cohérente, tous les espaces et services qui permettent de refléter cette vision.

Schéma fonctionnel



Cette organisation respecte l'ensemble de la chaîne de l'archive. Dans le schéma proposé par les Archives nationales et la mairie de Paris, le Centre est exclu du circuit Conservation/Communication. Il devient un Centre de tri ou de transit vers les archives institutionnelles. Il n'est pas un Centre d'archives puisqu'il n'y a pas d'archives.



RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

Pour mener ces missions à bien le Centre doit mettre en œuvre :

- * **une politique de collecte éthique et collaborative**
- * **une politique de formation, d'auto-formation et de partage des savoirs.**
- * **une politique de développement en réseau (niveaux national et international)**
- * **une politique de traitement des fonds basée sur l'expertise communautaire**
- * **une politique d'accès aux archives simple et accueillante**
- * **une politique du numérique innovante et qualitative**
- * **une politique de valorisation ambitieuse**
- * **une politique scientifique pour la recherche et l'expérimentation.**

Les publics

Le Centre d'Archives LGBTQI doit être un lieu de référence pour tous les publics : les LGBTQI, les chercheur·euse·s, les enseignant·e·s, les scolaires, les journalistes, les militant·e·s, les artistes, les curieux·euse·s et les touristes de passage.

Une mise en œuvre progressive

Pour l'élaboration du cahier des charges du Centre, nous nous sommes nourris d'exemples de Centres communautaires et autonomes déjà existants et pérennes : Amsterdam, Berlin et San Francisco. Compte tenu des contextes nationaux, les situations sont différentes. Leurs budgets de fonctionnement annuel entrent dans une fourchette de 320 000 à 900 000 €. Tous ces Centres reçoivent des financements publics, dans des proportions variables qui peuvent aller jusqu'à 30% du budget global à San Francisco. Le Centre de Berlin a bénéficié d'une subvention européenne. Les effectifs d'agent·e·s salarié·e·s oscillent entre 5 et 10 personnes et ceux des bénévoles entre 15 et 100. Le Centre d'Amsterdam occupe quasiment un étage entier de la Bibliothèque publique d'Amsterdam (OBA). Berlin et San Francisco disposent de locaux propres (1600 m² pour Berlin et 750 m² pour San Francisco). La fréquentation annuelle va de quelques milliers de visiteur·euse·s pour les Centres européens jusqu'à 15 000 à San Francisco.



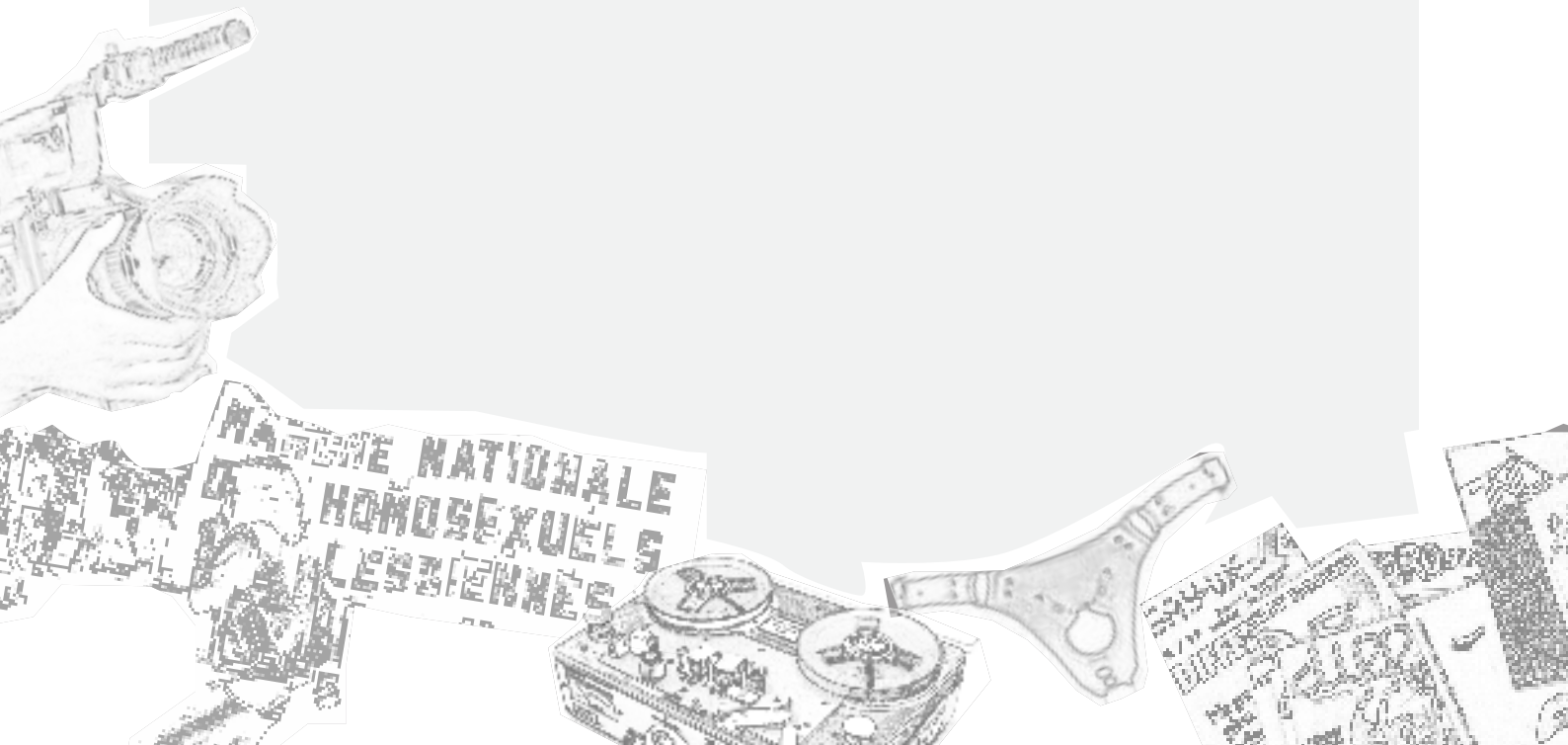
RELEVER LE DÉFI DES ARCHIVES LGBTQI À PARIS

Nous préconisons une montée en puissance progressive avec :

- * **une phase initiale de préfiguration** avec une surface de l'ordre de 500 m² et un budget annuel de fonctionnement d'au moins 500 000 € et 3 salarié-e-s, afin de pouvoir tester les modalités de fonctionnement du Centre d'Archives. Il s'agit d'accueillir les premiers fonds, de les documenter avec les donateurs·trice-s, d'établir les procédures et les contrats. Il faut construire l'instrument de recherche en développant un thésaurus LGBTQI inclusif et communautaire. Des formations seront organisées à l'attention des salarié-e-s et bénévoles du Centre avec des professionnel-le-s de l'archive, afin d'acquérir les savoir-faire requis pour gérer la chaîne de l'archive. Différents formats de valorisation seront expérimentés.
- * **une phase de développement dans la perspective d'un Centre consolidé à l'horizon 2022**, avec un doublement de la surface et du budget, une équipe d'au moins 5 salarié-e-s à temps plein, appuyé-e-s par des dizaines de bénévoles.

Un Centre écologique et durable

Le projet du Centre d'Archives répondra au programme international de développement durable en matière économique, sociétale et écologique fixé par les Nations Unies et intitulé Agenda 2030. Nos politiques internes prendront en compte les objectifs de développement durable (ODD) suivants : des ressources humaines égalitaires et inclusives ; des achats respectueux de la nature et des droits des travailleur·euse-s du Sud global comme du Nord ; des pratiques écologiques portées vers le zéro déchet, une consommation responsable de l'eau et de l'énergie.



3 COMMENT LE COLLECTIF AGIT ?

Fonctionnement

Nous accueillons toute personne qui souhaite s'investir dans notre projet. Notre démarche participative se traduit par un mode de gouvernance démocratique et horizontal, articulé autour d'une réunion plénière bi-mensuelle publique pendant laquelle sont débattues et décidées les grandes orientations. Pour assurer la mise en œuvre de ces orientations, des groupes de travail spécifiques sont constitués (projet associatif, communication, thésaurus, actions publiques, archives orales, questions juridiques, valorisation, recherche de fonds, etc.). Ils s'organisent de manière autonome et proposent des solutions à l'ensemble du Collectif.

Depuis sa création en 2017, le bilan de l'activité du Collectif compte plus de 20 assemblées plénières bi-mensuelles et près de 10 000 heures investies par ses membres dans les divers groupes de travail interne et l'organisation de toutes les actions.

Actions réalisées et en cours

Nous organisons de nombreuses manifestations d'information, de sensibilisation et de mobilisation à l'attention de toutes les associations et personnes motivées par la création du Centre d'Archives LGBTQI.

Interventions publiques

- * **Une journée de partage des savoirs, le 7 octobre 2017.** Dans la foulée de sa création dans les locaux d'Act Up-Paris, le Collectif a organisé une journée de partage des savoirs et des expériences sur les besoins en archives LGBTQI, les projets, les fonds et les Centres existants en France et en Europe. Dans les locaux de la Bourse centrale du Travail (Paris X^e), le public a pu échanger avec des représentant-e-s du Mucem de Marseille, de l'Académie Gay et Lesbienne, de l'association Médusa et Hélène Hazera pour les archives trans et se familiariser avec les gestes de l'archivage sous la conduite d'archivistes professionnels.
- * **Un débat public, le 2 décembre 2017.** Intitulé « Vers un Centre d'Archives LGBTQI : le projet du Collectif Archives LGBTQI », ce débat a permis au Collectif de commencer à se faire connaître, à l'occasion de la « Fight AIDS Paris Week » organisé par Act Up-Paris à la Halle des Blancs Manteaux (Paris IV^e).



COMMENT LE COLLECTIF AGIT ?

- * **Une journée et demie d'ateliers-débats pour la création d'un Centre d'Archives LGBTQI, en mai 2018.** En partenariat avec la mairie de Paris, le Collectif a programmé et organisé une journée et demie d'ateliers-débats ouverts à toutes et tous. L'événement, lancé le 4 mai à la mairie du II^e arrondissement de Paris, s'est poursuivi le 5 mai au Carreau du Temple (Paris III^e). Une exposition, 25 intervenant-e-s, 5 tables rondes, 3 ateliers pratiques sur la fabrique, la valorisation et l'éthique de l'archive ont attiré plus de 250 personnes. La journée a été ouverte par une conférence de Paola Bacchetta, du Center for Race and Gender de l'université de Berkeley et s'est clôturée par un projection du documentaire sur Joan Nestle, co-fondatrice des Lesbian HerStory Archives de New York en 1976, suivie d'un débat modéré par l'association Fières avec le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, les ARCL (Archives, Recherche, Cultures Lesbiennes) de Paris, l'association Médusa, Cineffable et l'Académie Gay et Lesbienne. En partenariat avec Arte Radio, un dispositif de recueil d'histoires orales sur le thème de la ville et de la nuit LGBTQI était également à disposition sur place, dans un van équipé d'un studio mobile d'enregistrement audio.
- * **En 2018 et 2019, des interventions et des conférences** à la Générale Nord-Est (Paris XI^e), au Forum de l'Association des archivistes français (AAF) à Saint-Étienne, aux universités de Metz, Valence (Espagne), Cergy-Pontoise, Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris 7-Diderot, Paris-Est Créteil, à la Queer Week de Sciences Po, la Gaité Lyrique, l'Institut National du Patrimoine, la Maison des Initiatives Étudiantes, la Fondation IMÉRA et La Compagnie à Marseille, aux Relais Culture Europe, au Ministère de la Culture, au Mucem et à l'ALMS (Archives, Librairies, Museums and Special collections LGBTQI+) à Berlin.
- * **Depuis 2017,** participation avec les associations LGBT aux réunions du Comité de suivi mis en place par la mairie de Paris.

Collecte d'archives orales

- * **Recueil de récits de vie des travailleur-euse-s du sexe.** En novembre 2018, à l'occasion de la 1^{ère} édition du festival Snap (Sex workers Narrative Arts and Politics) au Point Éphémère (Paris X^e), le Collectif a conduit et enregistré une dizaine d'entretiens avec des travailleur-euse-s du sexe LGBTQI, un public particulièrement invisibilisé au sein des archives traditionnelles. Cette action, menée en partenariat avec le Syndicat du travail sexuel (Strass) et l'association Médusa, est subventionnée par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah).



COMMENT LE COLLECTIF AGIT ?

- * **Recueil de récits de militant-e-s.** Depuis le début de l'année 2019, le Collectif co-organise et anime avec le Centre LGBT Paris Île-de-France (Paris III^e) un cycle de rencontres intitulé « Le feuilleton des luttes ». Il y collecte les témoignages oraux d'acteur-ric-e-s. historiques des mouvements LGBTQI. Plus de 200 personnes sont venues écouter Daniel Defert, fondateur de Aides et compagnon de Michel Foucault; Jean-Paul Pouliquen, fondateur d'Homosexualité et Socialisme et précurseur de la création du Pacs; Marie-Jo Bonnet, figure du militantisme féministe et lesbien passée par les Gouines Rouge, le Fhar (Front homosexuel d'action révolutionnaire) et le MLF; Patrick Cardon, militant au GLH (Groupe de libération homosexuelle), co-fondateur de Sexpol, un groupe de réflexion sur la sexualité et la politique, et fondateur des éditions Gay-Kitch-Camp; Gwen Fauchois, militante lesbienne, membre d'Act-Up-Paris de 1992 à 1997 et vice-présidente de 1995 à 1996; Didier Lestrade, fondateur d'Act Up-Paris; Tom Reucher, figure du mouvement trans français, co-fondateur de l'ASB (Association du syndrome de Benjamin, pour la défense et la dignité des personnes trans) et de l'Existrans.

Les actions à venir

Le programme

- * **Poursuivre la prospection de partenaires publics (Ministère de la culture, Région IDF, Mairies, Dilcrah) et privés (mécènes, entreprises) en vue de recueillir des financements et d'identifier un lieu d'installation du futur Centre d'Archives LGBTQI.**
- * **Continuer à mener un travail pédagogique d'information et de sensibilisation auprès de la communauté LGBTQI mais aussi du grand public, afin de les fédérer et de les inviter à participer à notre projet.**
- * **Enrichir la collecte d'archives orales des seniors LGBTQI en partenariat avec l'association GreyPride.**
- * **Archiver la mémoire audiovisuelle militante et communautaire de la radio Fréquence Gaie.**
- * **Consolider le travail en réseau qui existe déjà avec Mémoires des sexualités à Marseille, Mémoires minoritaires à Lyon et le Centre de San Francisco.**
- * **Élargir la coopération avec d'autres structures détentrices d'archives et porteuses des mémoires des LGBTQI, en France et à l'international.**
- * **Valoriser les premières archives recueillies en ouvrant une chaîne de podcasts (Le feuilleton des luttes, La nuit LGBTQI) et une chaîne YouTube (archives TDS) au cours de l'été 2019.**



4 POURQUOI ÇA COINCE ?

Partout, les Centres d'Archives LGBTQI adoptent un modèle communautaire et autonome qui a fait ses preuves pour la préservation et la transmission des histoires, des mémoires et des cultures LGBTQI dans une perspective inclusive et démocratique. Mais en France et singulièrement à Paris, on se heurte à un refus de l'État et des institutions patrimoniales qui compromettent la réalisation du projet de Centre du Collectif et qui dénature sa fonction et ses missions.

Le modèle archivistique français : une responsabilité particulière

La dépossession

La doctrine de la patrimonialisation française publique soulève la question de la dépossession des archives des minorités. C'est le cas lorsque les institutions contrôlent les archives minoritaires (tri, hiérarchisation) au lieu de jouer leur rôle de partenaire. Cela se traduit par l'exclusion et l'effacement de certaines personnes, acteurs, groupes, communautés et cultures.

Le tri par support : une mutilation

Le tri par support pratiqué par les institutions ne respecte pas la cohérence interne et intime des fonds. Dans les archives personnelles d'un acteur porno par exemple, peuvent figurer des accessoires, des jouets sexuels, des documents, des photos et des films. Ils seront triés puis séparés dans des lieux différents selon les pratiques actuellement en vigueur dans les institutions patrimoniales qui se répartissent les archives en fonction des supports : les objets dans les musées, les ouvrages dans les bibliothèques, les documents dans les services d'archives publics et les images à l'INA. À la réunion du 26 mars 2019 organisée au ministère de la culture avec les Archives nationales, le recueil d'archives orales ne faisait pas partie des 10 fonctions socles présenté-e-s par Guillaume Nahon, directeur des archives de Paris et promoteur de la doctrine française pour le Centre d'Archives LGBTQI de Paris Île-de-France. Or, au Centre d'archives de San Francisco, c'est ce type d'archives qui est le plus consulté.



POURQUOI ÇA COINCE ?

18

Le tri en fonction du statut : la hiérarchisation facteur d'exclusion

Les institutions valorisent les personnes et les groupes disposant d'une certaine notoriété.

Par exemple, les archives d'une grand-mère lesbienne inconnue ont très peu de chances d'entrer aux Archives nationales, ou d'être indexées et consultées si c'est le cas. Il en va de même pour les petites associations LGBTQI, ou pour les collectifs et groupes plus informels.

Autre exemple : les archives d'Act Up-Paris aux Archives nationales. La démarche qui consiste à aborder les minorités sexuelles et de genre en tant que mouvement social et non comme une culture ou une communauté aboutit à une partition des archives. Elle reflète une conception des luttes pour les droits ou l'émancipation sexuelle qui ne valorise pas l'archive en lien avec les besoins des personnes concernées. Les archives d'Act Up-Paris ont suscité l'intérêt des Archives nationales et leur dépôt en 2014, au prix d'une dislocation des fonds et de choix que n'aurait pas fait un centre d'archives communautaire : les documents sont à Paris et les objets et autres artefacts au Mucem. Sans compter ce que ces deux institutions n'ont pas jugé digne d'intérêt et qui a été reversé à l'Académie Gay et Lesbienne. Pour les archives d'Act Up-Alsace, les Archives nationales n'ont pas jugé qu'elles relevaient d'un intérêt « national » et leur dépôt a été refusé.

Les archives d'Act Up-Paris sont peut-être aux côtés des archives des Bourbons mais elles ne sont toujours pas complètement indexées, l'institution ayant d'autres missions et des priorités plus urgentes. Cela rend très difficile l'accès à ces archives pour les chercheur·euse·s qui souhaitent les consulter.

Les archives du planning familial à Angers, Renée Richards introuvable à l'INA

Quand les fonds existent sans être séparés en fonction du support, il faut qu'ils soient accessibles et « recherchables » par les usager·ère·s. En octobre 2018, le planning familial de Paris a décidé de donner ses 200 mètres de linéaires aux archives du Féminisme d'Angers et non aux Archives nationales vu que le terme « féminisme » ne figurait pas dans leur index. Autre exemple, l'INA a dans ses fonds des reportages sur Renée Richards, célèbre femme trans* américaine championne de tennis dans les années 70, mais les images sont introuvables pour les usager·ère·s faute d'une indexation adéquate.



POURQUOI ÇA COINCE ?

Un appel à projet Institutions/Mairie de Paris inacceptable

Le non-respect de la règle des 4 C

Dans le dispositif imposé par les Archives nationales et la mairie de Paris, la règle des 4 C n'est pas respectée. La chaîne de l'archive est saucissonnée. À la communauté ne reviennent que les extrémités de la chaîne : la Collecte et la valorisation. Le cœur de ce qui constitue un Centre d'Archives LGBTQI c'est-à-dire la Conservation et la Consultation des archives dans la salle de lecture restent sous le contrôle des institutions patrimoniales publiques. Un centre d'archives digne de ce nom ne se conçoit pas sans une salle de consultation. Le dispositif proposé Rue Malher est un centre de tri ou de transit et non un centre d'archives LGBTQI.

Un modèle économique irrecevable

Le dispositif proposé par la mairie de Paris implique l'externalisation de certaines tâches et compétences qui devraient être prises en charge par les institutions et le service public. Il s'agit notamment des campagnes de collecte, de l'indexation par mots clés et du tri, autant de compétences culturelles et communautaires qui seraient mises en œuvre gratuitement. La subvention de 100 000 euros annoncée dans l'appel à projet est sous-dimensionnée. C'est la même somme qui avait été allouée par la mairie de Bertrand Delanoé et dépensée en 2003 par le CADHP (Centre d'Archives et de Documentation Homosexuelles de Paris) pour sa préfiguration. Par comparaison, le centre d'archives de San Francisco dispose d'un budget annuel de plus de 1 million de dollars dans lequel la mairie participe à hauteur de 30%.

Une opération de pinkwashing

La remise à l'ordre du jour de l'ouverture du Centre d'Archives LGBTQI de Paris coïncide avec le calendrier électoral des municipales de 2020. Il fait partie du projet de valorisation de la ville de Paris comme capitale LGBT au niveau international comme indiqué dans le plan Paris Capitale LGBTQI Friendly de 2017. Le Centre d'Archives LGBTQI générera une plus-value économique et financière non négligeable avec le tourisme LGBT. Il vaudra comme symbole de l'engagement de la ville au service des communautés en compétition avec des métropoles comme Rio, Londres, San Francisco, New York ou encore Tel-Aviv. Mais ce sera sur fonds de désengagement de l'État et des services publics. Le Centre sera sous-financé, contraint à des financements par projets précaires et impropres pour ce type de structure et reposera sur l'exploitation du travail des bénévoles en l'absence d'un nombre de salarié-e-s suffisant. Côté Archives nationales, le pinkwashing consistera à se prévaloir de leurs fonds existants qui sont essentiellement les archives de la violence (police, justice, médecine et administration) en s'estampillant LGBT-friendly.



Un lieu inapproprié pour faire archive

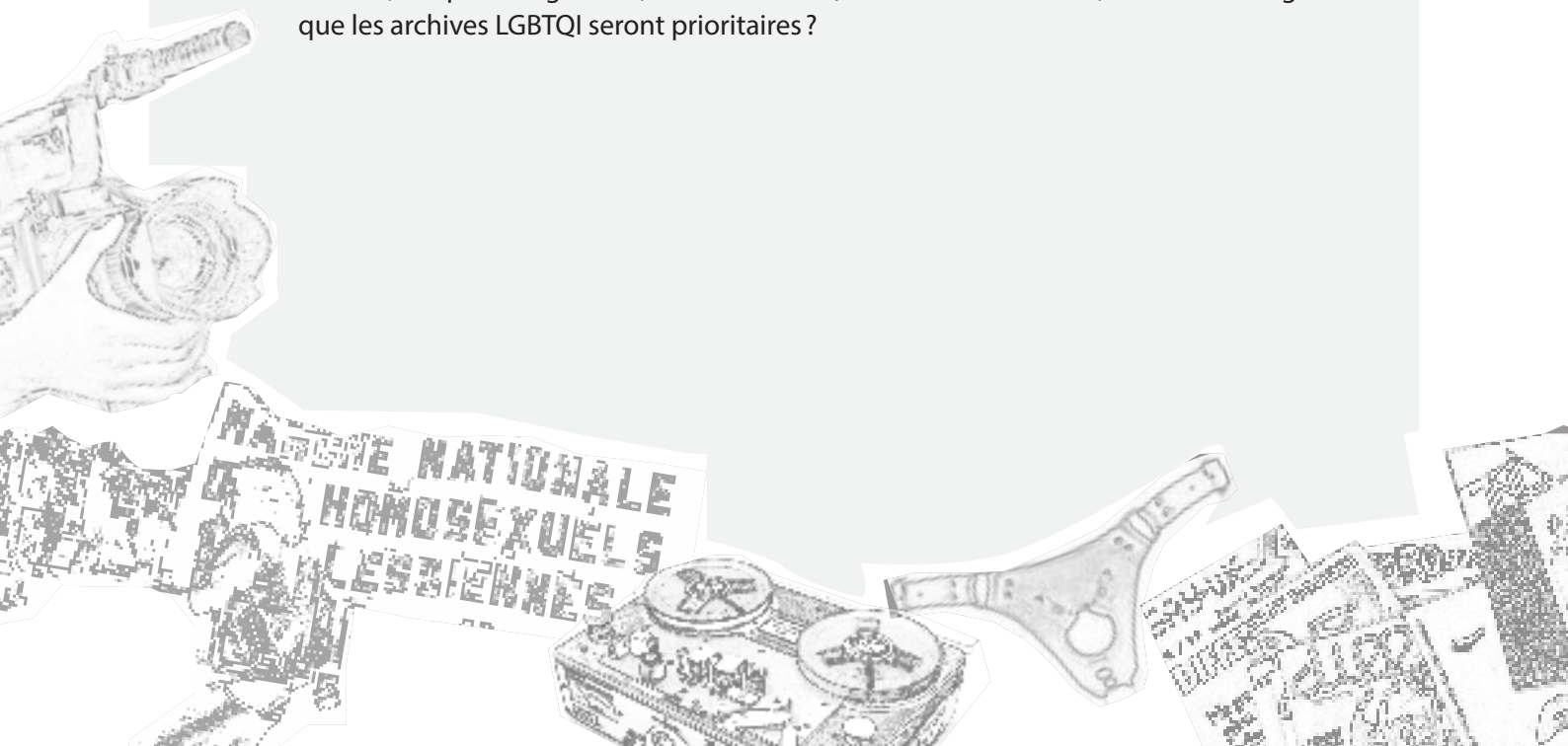
Le lieu proposé par la mairie de Paris Rue Malher (Ancienne Galerie des bibliothèques de la ville de Paris) ne permet ni le stockage ni la communication dans une salle de consultation. Il est en zone inondable. Raisons pour lesquelles ce lieu a été refusé par plusieurs structures dont la bibliothèque féministe Marguerite Durand et les Archives du Féminisme. Le dispositif imposé par la mairie de Paris et les Archives nationales en fait un centre de tri et de transit puisque les archives LGBTQI qui seraient collectées et traitées devraient impérativement repartir dans les institutions publiques (à Pierrefitte pour les Archives nationales, aux archives de Paris, dans un musée, etc.) dont elles ne pourraient pas facilement ressortir.

Une restriction de l'accessibilité et de la valorisation des archives

À la dispersion des fonds dans diverses institutions publiques extérieures après passage par le centre de tri Rue Malher, s'ajoute le fait que le droit français du patrimoine est très strict en ce qui concerne la circulation des collections conservées dans ces lieux. À partir du moment où elle rejoint une de ces institutions, l'archive est comme pétrifiée, dévitalisée : ses possibilités de consultation ou d'utilisation, sous forme d'un prêt par exemple, sont fortement restreintes, y compris pour les personnes directement concernées. Tous ces blocages dans le flux de circulation des archives font obstacle à leur accessibilité et à leur valorisation (*cf. schéma page suivante*). D'autres pratiques, plus proches des communautés, sont à développer pour sortir leurs archives des frigos.

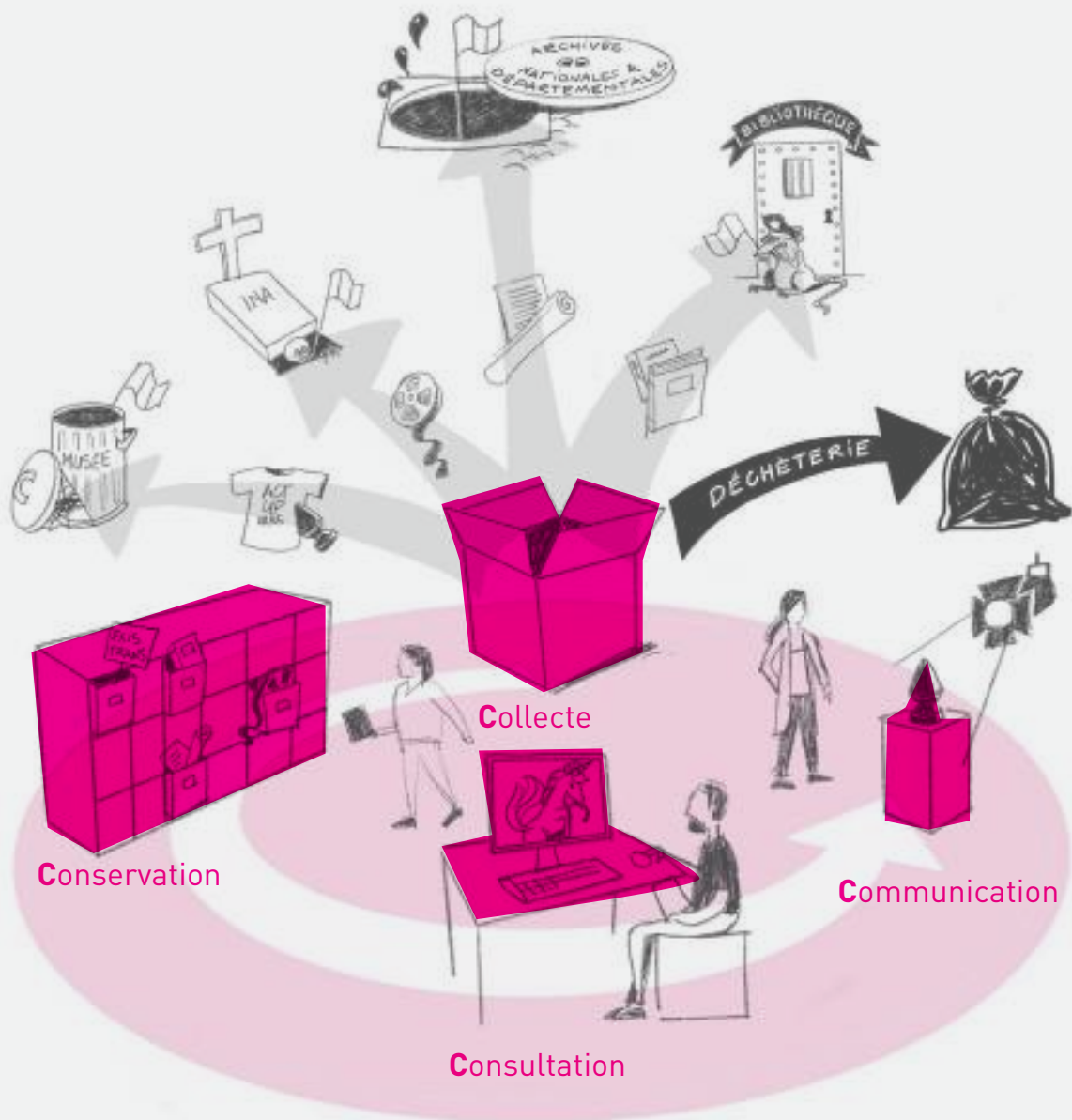
Le manque de moyens des Archives publiques

Les Archives publiques ne sont plus en mesure d'absorber et de traiter le flux des archives dont elles ont statutairement la charge (*cf. le débat sur les archives « essentielles », coupes budgétaires, restructuration*). Dans ces conditions, comment imaginer que les archives LGBTQI seront prioritaires ?



POURQUOI ÇA COINCE ?

MODÈLE INSTITUTIONNELS PATRIMONIALES La dispersion



MODÈLE COMMUNAUTAIRE Unité de lieu

POURQUOI ÇA COINCE ?

22

La Mairie et les partenaires institutionnels nous ont proposé une expropriation et une dépossession, une mise sous tutelle et un changement de mode d'invisibilisation.

Nous ne nous en remettons pas aux institutions pour déterminer ce qui dans nos vies et nos luttes fait sens ou encore pour décider qui aura accès, et dans quelles conditions, à ce qui n'aura pas été détruit.

Malgré la dimension exceptionnelle de la mobilisation transversale communautaire, les relations avec la Mairie et les partenaires institutionnels n'ont jamais été respectueuses, ni du travail accompli pendant plus de deux ans ni de la communauté.

La communauté mérite des archives accessibles et un Centre innovant. Le Collectif porte une responsabilité évidente par rapport à la communauté LGBTQI et ses archives, raison pour laquelle il ne pouvait répondre à l'appel à projet et l'a manifesté par un vote massif et sans appel le 11 mai 2019.

« Le pouls de l'archive, c'est en nous qu'il bat ! »



CONTACTS PRESSE

23

Thierry Bertrand, 06 86 91 77 59

Sam Bourcier, 06 98 96 48 97

Renaud Chantraine, 06 32 93 89 81

COLLECTIF ARCHIVES LGBTQI

<https://archiveslgbtqi.fr/>

contact@archiveslgbtqi.fr



ArchivesLGBTQI



@nosarchiveslgbtqi



#ArchivesLGBTQI

